



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1263>

Prisonniers politiques palestiniens, le combat continue

- International -



Date de mise en ligne : mercredi 4 juillet 2012

L'École Émancipée

Le 14 mai dernier, 1600 prisonniers politiques palestiniens cessaient leur grève de la faim, entamée depuis près de 2 mois, après qu'un accord soit conclu avec les autorités israéliennes. Il n'a pas tenu 2 semaines, celles-ci n'appliquant pas leurs engagements.

4 653, c'est le nombre de prisonniers politiques palestiniens en mai 2012. Rapporté à la population, ce chiffre équivaldrait à près de 70.000 prisonniers politiques en France. Près de la moitié d'entre eux ont mené la plus longue et massive grève de la faim au cours de ces derniers mois. Ce mouvement a su briser le silence entourant les conditions d'arrestations et de détentions que connaissent au moins une fois dans leur vie 50 % des hommes palestiniens de plus de 18 ans résidant dans les territoires occupés.

La plateforme revendicative défendue par l'ensemble des prisonniers repose essentiellement sur 4 points. Elle exige la fin de l'isolement, certains prisonniers étant placés dans des cellules d'isolement depuis plus de 10 ans, l'autorisation des visites familiales aux prisonniers de Gaza et la fin des mesures répressives, continuellement durcies, envers les prisonniers : fouilles humiliantes, interdiction d'étudier, d'obtenir des livres et de s'informer... Enfin, les grévistes de la faim exigent la fin de la détention administrative, détention arbitraire qui permet d'emprisonner, sur ordre militaire, sans inculpation, sans même accès au dossier, pour des périodes de six mois indéfiniment renouvelables. Ainsi, un jeune Palestinien a pu être interné, sans jugement, durant 6 ans en détention administrative entre 2001 et 2007.

Pour la dignité du peuple palestinien

La signature, le 14 mai, entre les représentants des prisonniers et les autorités israéliennes, d'un accord sur ces différents points a été vécu dans l'ensemble de la Palestine comme une victoire, fruit de la mobilisation des prisonniers eux-mêmes, mais également de la solidarité du peuple palestinien et de la solidarité internationale.

Car, cette bataille contre l'arbitraire des arrestations et des conditions de détention est un combat pour la dignité de l'ensemble des Palestiniens, dont plus de 750 000 sont passés par les prisons israéliennes depuis 1967, ce qui correspondrait en France à 12 millions de personnes. Elle s'inscrit plus globalement dans l'ensemble des combats contre l'arbitraire de l'occupation et pour le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Les arrestations successives et sans fondements, aux check-points, à la sortie des universités, voire au petit matin au saut du lit, visent, pour la puissance occupante, à terroriser l'ensemble de la population et à briser tout esprit de résistance, notamment chez les plus jeunes.

Les militant-e-s sont les premiers à être concernés et les récits donnés au cours de sa tournée en France par Salah Hamouri, ce jeune franco palestinien emprisonné pendant plus de 7 ans, ne laissent pas de doute sur la volonté des militaires d'utiliser la prison pour soumettre les militants. La dispersion des prisonniers dans les 21 prisons dédiées se fait en fonction de leur origine géographique, afin de les séparer, quand ce n'est pas purement l'isolement au sein de la prison, pendant plusieurs années pour certains. Les enfants de 8 à 16 ans (90 actuellement dans les prisons israéliennes, condamnés par des tribunaux militaires) sont actuellement interdits d'études et de lecture ; les associations n'ont pas l'autorisation de les rencontrer. Ils peuvent attendre six à sept mois parfois sans visite et quand les parents viennent, la rencontre se fait derrière une vitre et par téléphone.

Un combat à reprendre

La mobilisation des prisonniers, le soutien international dont ils ont bénéficié ont contraint l'armée israélienne à céder... pour un temps seulement. Deux semaines après sa signature, l'accord est déjà violé ! Les ordres de détention administrative ont été renouvelés pour une trentaine de prisonniers, dont certains, comble du cynisme, étaient présents dans la délégation signant l'accord. A l'heure où les prisonniers menacent de reprendre le mouvement de grève de la faim, la solidarité internationale a un rôle crucial, pour médiatiser et populariser les revendications des prisonniers d'une part, pour contraindre d'autre part le nouveau gouvernement français à prendre position pour l'application immédiate de l'accord signé le 14 mai. ĩ

Julien Rivoire